Archives parlementaires

Compte rendu par F.-J. Ducellier à ses commettants, en annexe de la séance du 30 septembre 1791

François Jacques Ducellier

Citer ce document / Cite this document :

Ducellier François Jacques. Compte rendu par F.-J. Ducellier à ses commettants, en annexe de la séance du 30 septembre 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXXII - 30 septembre 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1888. p. 456;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1888_num_32_1_13347_t1_0456_0000_1

Fichier pdf généré le 05/05/2020

COMPTE RENDU

A SES COMMETTANTS

Par **F.-J. DUCELLIER**,

Ancien avocat au Parlement de Paris, député des communes de la Vicomté (*extra muros*).

J'atteste à mes concitoyens qui m'ont élu, et que j'ai représentés en qualité de leur député à l'Assemblée nationale, que je me suis conformé autant qu'il a été en moi aux cahiers qu'ils m'ont remis; que j'ai voté suivant leurs pouvoirs et le serment que j'ai fait à Dieu en leur présence, et singulièrement : 1° pour que la religion catholique, apostolique et romaine fût maintenue dans sa pureté, et déclarée la seule religion de l'Etat; 2° pour la conservation du gouvernement monarchique, de l'inviolabilité du roi et du respect dû à sa personne sacrée; 3° et pour la vraie liberté du peuple, si malheureusement confondue avec la licence qui conduit au mépris de toutes les autorités et à la destruction de l'ordre social.

Et comme il a été rendu des décrets qui portent atteinte à ces bases fondamentales de la tranquillité et du bonheur de la France, les uns ouvertement, les autres d'une manière indirecte, je déclare à mes commettants et à la nation entière, pour que l'on ne puisse me soupçonner d'aucune adhésion, même tacite, que je n'ai pris aucune part à ces décrets; qu'au contraire je m'y suis opposé de toutes mes forces, et que je persiste et persisterai toujours, même aux dépens de ma vie, dans mon opinion.

Signé : DUCELLIER.

Persée creative commons BY: